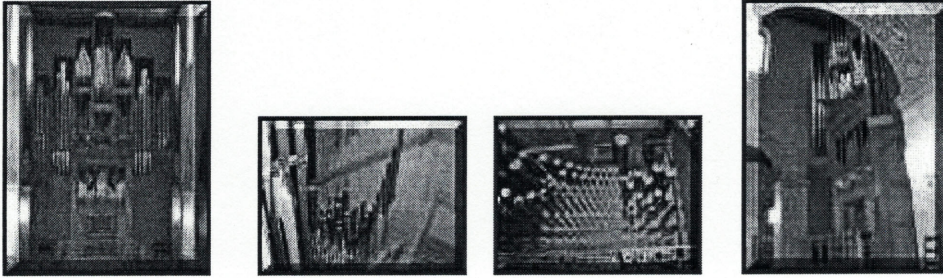


## Projets et réalisations



Le nouvel orgue de Saint-Imier devait répondre à un certain nombre d'impératifs tant esthétiques que techniques.

L'instrument précédent, situé dans les combles de la Collégiale, était très exposé aux variations de température et son système de transmission électro-pneumatique s'est révélé peu fiable à moyenne échéance.

Il était en outre enfermé dans des chambres assez profondes et ne communiquait avec l'église que par des ouvertures trop petites. Les sons ne parvenaient dans la nef que par réflexion et ils manquaient de présence et de précision : une expérience qui s'est révélée en somme plutôt négative.

Il était donc nécessaire de prévoir un orgue qui soit, d'une part installé dans l'église et que, d'autre part, il soit construit avec une traction mécanique, le seul système qui ait fait ses preuves pendant des siècles.

Sans être aussi grand que le précédent, l'orgue projeté était malgré tout assez encombrant et, si on l'avait installé dans le chœur, il en aurait détruit toute l'harmonie.

Placé dans l'un des transepts, les possibilités d'expansion du son étaient sensiblement moins favorables, la masse de l'instrument déséquilibrait l'église et condamnait l'une des absidioles latérales, caractéristiques de l'art roman.

Le seul emplacement possible restait donc le fond de la nef. C'est aussi l'emplacement le plus traditionnel et acoustiquement le plus favorable.

De nombreuses études supposant la construction d'une nouvelle tribune ont abouti à des impasses et aucune n'a donné satisfaction : l'orgue, ramassé près du plafond, se présentait comme une masse très encombrante, il masquait totalement le mur du fond ainsi que les arcs et les fenêtres de la première travée. Par ailleurs, la tribune devait trop avancer dans la nef de sorte qu'on aurait eu l'impression en entrant de pénétrer dans un tunnel, ce qui est impensable après avoir déjà traversé le narthex.

Restait la solution de l'orgue posé à même le sol, de le développer en hauteur et de réduire sa profondeur, ce qui est excellent pour l'expansion du son et permet en outre l'installation d'une mécanique de type suspendue dans les meilleures conditions.

Cette solution permettait aussi de dégager totalement les murs de la Collégiale et elle a reçu l'aval des responsables de la protection des Monuments historiques. On faisait en plus l'économie - non négligeable - de la construction d'une tribune. L'orgue doit être alors considéré comme un grand meuble dont la construction en bois est indépendante de celle de l'édifice en pierres.

L'essentiel était :

a) de laisser visibles les endroits essentiels du fond de l'église de manière à ne pas raccourcir visuellement le bâtiment. De conserver aussi toute leur valeur aux arcs et aux fenêtres supérieures.

b) que l'on n'ait pas l'impression de se heurter à une palissade en entrant dans l'église.

On a donc cherché à donner à l'orgue la forme générale d'une mandole traditionnelle - sorte de réponse à la fresque du chœur - au-dessus d'un soubassement assez étroit.

La façade est formée d'une alternance de tourelles triangulaires et de plates-faces. Fidèle au schéma roman, le nombre des subdivisions augmente vers le haut (3, 5, 7). La construction du meuble obéit aux impératifs du bois et l'on n'a pas craint de montrer, comme dans les maisons du Moyen-Âge, les consoles et les poutres qui supportent les étages en encorbellement. Presque tous les tuyaux de la façade sont à leur longueur naturelle et l'oeil "voit" la gamme.

Pour éviter la monotonie d'une grande paroi à l'arrière de l'orgue, on y a disposé "en montre" les plus grands tuyaux de bois. Le manque de recul permet difficilement de juger de l'ensemble. Par contre, en entrant dans l'église, on est immédiatement dans l'ambiance de l'édifice avec les arcs et les murs bien dégagés.

Ainsi incorporé dans l'architecture, l'orgue est aussi à l'échelle de l'église du point de vue sonore. Avec ses 40 jeux répartis sur 4 claviers manuels et un clavier de pédales, il doit répondre à toutes les exigences de la littérature écrite pour notre instrument.

Étagé en hauteur du point de vue visuel, l'orgue l'est aussi du point de vue sonore, nous l'avons voulu "Grand Seigneur". Son esthétique sonore n'est pas une copie de l'un des styles des siècles passés, elle est de notre époque, caractérisée par une grande variété de timbres et de registres de hauteurs différentes. Le plus grand mesure près de 5 m de hauteur tandis que le plus petit ne dépasse pas 8 mm. On en lira par ailleurs la composition.

L'orgue de Saint-Imier a été pensé et réalisé en fonction de la Collégiale. Les bonnes conditions architecturales et acoustiques invitaient à construire un instrument qui soit à l'échelle de l'édifice et nous remercions la Paroisse de la confiance qu'elle nous a témoignée tout au long de cette réalisation.

On souhaite que le nouvel orgue apporte beaucoup de joie à tous les Imériens, non seulement maintenant, mais aussi aux générations qui suivront.

Georges Lhôte